

Demands de la société civile relatives au Programme pour l'après 2015 émanant de 39 pays



International Forum
of National NGO
Platforms
IFP

Beyond2015



Global Call To Action
Against Poverty
GCAP

Contenu

Introduction	3
Vision	4
Bout.....	5
Valeurs	5
Égalité	7
Durabilité Environnementale	10
Droits de l'Homme	12
Éradication de la pauvreté et de la faim	13
Responsabilité et participation	14
Conclusion	16

Introduction



Depuis septembre 2012, Beyond 2015, l'Action Mondiale contre la Pauvreté (AMCP) et le Forum International des Plateformes d'ONG Nationales (FIP) ont convoqué des délibérations nationales et régionales de la société civile dans 39 pays en Europe, en Amérique Latine, en Afrique et en Asie. Des représentants de centaines d'organisations de la société civile ont participé. Ce rapport synthétise les résultats de ces délibérations.

Tous ont compris, à travers les contextes nationaux, que le monde est en **crise**. Il y a eu des changements fondamentaux depuis la Déclaration du Millénaire de 2000. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont joué un rôle utile en rassemblant de nombreuses parties prenantes au sein d'une conversation commune, mais les délibérations se sont accordées sur le fait qu'il est temps de développer un cadre qui capturera les changements transformationnels nécessaires pour réaliser les droits de l'homme pour tous. À la fin du mois de mai, le groupe de haut niveau des Nations Unies (GHN) a publié un rapport intitulé *Un Nouveau Partenariat Mondial : Éradiquer la Pauvreté et Transformer les Économies À Travers le Développement Durable*. Tandis que ce rapport a réalisé des avancées positives en insistant sur le fait que le programme pour l'après 2015 ne doit laisser personne de côté, il n'est pas allé plus loin en articulant une voie de développement transformative et alternative.

Les délibérations nationales ont soulevé le besoin urgent de travailler collectivement afin de trouver de nouvelles façons d'organiser notre société, notre relation à la planète, et la logique de notre économie. Nous avons reçu des contributions de gens venant des quatre coins du monde qui font écho aux mêmes demandes. La société civile s'inquiète des inégalités grandissantes. Les individus se rendent compte que la protection sociale est en déclin, laissant plus de personnes vulnérables aux aléas du changement climatique et aux prix fluctuants des produits alimentaires. Ceux qui vivaient déjà dans la pauvreté sont encore plus marginalisés aujourd'hui. Même dans des endroits où la croissance économique est robuste, beaucoup de gens sont exclus.

Le programme pour l'après 2015 doit intégrer de manière significative les thèmes suivants, qui ont émergé des délibérations nationales, et qui représentent les principales sections de ce rapport :

L'égalité – l'égalité de genre, l'inclusion sociale, et une gouvernance mondiale juste sont essentielles pour achever la transformation.

La durabilité environnementale – le développement doit se produire au sein des frontières planétaires, et les entreprises doivent être tenues responsables pour les destructions environnementales qu'elles causent.

Les Droits de l'Homme – ces droits doivent être au cœur du programme pour l'après 2015, assurant ainsi que personne n'est laissé de côté.

L'éradication de la pauvreté et de la faim – il n'y pas d'excuses pour la faim. Il est maintenant temps de mettre fin à la pauvreté. Nous devons redéfinir la pauvreté afin d'obtenir une mesure holistique du développement inclusif.

Responsabilité et participation – Afin d'être efficace, le futur programme doit mettre l'accent sur la responsabilité de toutes les parties prenantes à travers un accès transparent à l'information, et rendre possible la participation significative des gens.

Vision



« Nous envisageons un monde de paix, d'égalité et de durabilité, un futur dans lequel la société est libérée de la pauvreté, des inégalités et de l'impuissance, et où le développement se réalise à travers un exercice plein et entier des droits économiques, sociaux, civils et culturels de tous les citoyens, au sein des capacités de notre environnement naturel. » - Philippines

Beaucoup de pays ont présenté une vision de la manière dont ils voyaient la réalisation d'un véritable développement après 2015. Les gens appellent à un cadre transformatif. Il ne devrait pas seulement s'intéresser aux changements progressifs pour soulager la pauvreté, mais plutôt aux changements fondamentaux qui nous aideront à repenser collectivement notre système de production et de consommation, ainsi que la manière de définir notre richesse. Bien que les spécificités de chaque contexte national influencent cette vision, il y a eu plusieurs thèmes communs.

Plus particulièrement, les délibérations ont envisagé :

- Un programme pour l'après 2015 qui s'intéresse au **bien-être** des peuples, pas des économies. La pauvreté possède un élément financier, mais ce n'est pas seulement une question d'argent. En reconnaissant ceci, sept délibérations ont appelé à des mesures holistiques de bien-être, telles que le Bonheur National Brut, mis à l'essai au Bhoutan. Les Droits de l'Homme seront uniquement réalisés quand ils seront vus comme une part intégrale de la manière dont nous vivons les uns avec les autres et dont nous contribuons à la société.
- Un cadre de développement qui voit le développement humain et le développement environnemental comme inextricablement liés. Il n'y a pas de doute sur le fait que nos modes actuels de consommation et de production mettent la planète en danger. Chacune des délibérations a appelé au **respect des frontières planétaires** dans le cadre de notre trajectoire de développement.
- Un programme qui se concentre autour de l'**égalité**, et du respect des **Droits de l'Homme**. Le programme de développement pour l'après 2015 doit traiter tous les peuples comme des peuples égaux. Ceci signifie s'attaquer aux inégalités de genre, et prendre spécialement en considération les communautés marginalisées dans le nouveau programme de développement.
- **Des citoyens actifs et engagés** qui sont responsabilisés afin de tenir les gouvernements responsables pour faire progresser le programme pour l'après 2015.

L'économie est croissante, mais la pauvreté augmente. Il est clairement nécessaire que nous changions la manière dont nous définissons le progrès. » - Nigéria

Objectif

Les délibérations ont réfléchi sur les valeurs des OMD, dans le cadre de pensée sur la vision, l'objectif, les valeurs et les critères d'un programme de développement pour l'après 2015. Tandis que la plupart n'ont pas explicitement réfléchi à cette pensée, certains résultats des délibérations sont pertinents pour la discussion. Nous avons eu des échos de huit coalitions à propos de l'importance d'avoir un programme qui amène la société civile, les gouvernements et les organisations internationales à utiliser un langage commun relatif au développement. Ceci a également été noté comme un avantage pour sensibiliser le public, et maintenir la pauvreté dans l'agenda médiatique. Certaines coalitions ont noté précisément dans leur plaidoyer que la nature limitée dans le temps des OMD représentait un avantage, tandis que d'autres l'ont trouvé restrictive, rendant les OMD incapables de s'adapter aux réalités et contextes nationaux. Le programme pour l'après 2015 devrait maintenir son rôle de point de référence commun, tout en employant le concept de responsabilités communes mais différenciées afin de permettre une flexibilité qui reconnaisse les réalités nationales au sein d'un cadre universel.



5

Valeurs

« Le programme pour l'après 2015 doit donner la priorité à la réalisation des droits des gens et des droits de l'homme fondamentaux – des principes de base doivent sous-tendre ceci, notamment la participation, la non-discrimination et l'égalité, la responsabilisation et la responsabilité » - Groupe Régional Européen, Beyond 2015

Afin d'éradiquer la pauvreté et de construire un monde plus juste, le programme doit être basé sur quatre valeurs :

- Les Droits de l'Homme,
- L'égalité et la justice,
- La durabilité environnementale,
- Une bonne gouvernance, la participation et la responsabilité.

Les résultats des délibérations nationales ont mis en avant un fort consensus sur le droit de chaque personne sur la planète à vivre une vie libérée de la pauvreté. Le programme pour l'après 2015 doit établir des dispositions explicites en faveur de la protection sociale et de la fourniture de services, afin de fournir une opportunité à tous de vivre dans la dignité. Il devrait être un cadre qui ne se limite pas à définir la pauvreté sur la base d'une mesure des faibles revenus. Au lieu de cela, il devrait chercher à mesurer le développement humain d'une manière holistique, en prenant en compte l'égalité, l'environnement, et le bien-être, qui devrait inclure la protection sociale et l'accès aux services. De plus, il devrait explicitement donner plus d'importance aux Droits de l'Homme qu'aux intérêts commerciaux, en s'assurant que ceci s'exprime à travers son langage, sa structure, et ses mécanismes de responsabilité.

Les gens se rassemblent afin de participer aux délibérations, indépendamment de leurs origines nationales, et partagent l'opinion selon laquelle l'inégalité est l'un des plus gros défis auquel le monde doit aujourd'hui faire face, et toutes les nations ont une obligation égale de créer un monde plus juste. En reconnaissant ceci, le programme pour l'après 2015 doit se concentrer sur l'égalité, à travers la promotion de la justice pour les femmes, la redistribution progressive, la transformation structurelle, la réglementation des entreprises et la protection sociale.

Les délibérations nationales ont mis en avant le besoin d'avoir un nouveau programme de développement qui exprime des valeurs **universelles**. Tous les pays, riches et pauvres, dans toutes les régions du monde, sont empêtrés dans la même crise. Cependant, la manière dont les gouvernements ont répondu a joué un rôle majeur dans la vie des gens, avec certains pays faisant de grands progrès dans le cadre du développement humain, tandis que d'autres, avec plus de ressources, n'avancent plus. La crise a différentes expressions dans différents contextes, allant du chômage à la dégradation environnementale, de la violence domestique à la faim ; mais un tournant transformatif et fondamental nécessitera que tous les pays s'engagent à soutenir des valeurs communes d'égalité et de justice, de respect des droits de l'homme, de gouvernance juste et de stabilité environnementale.

Finalement, des préoccupations ont été soulevées dans de nombreuses délibérations nationales concernant la menace d'une gouvernance faible dans l'achèvement des objectifs actuels et futurs. Ainsi, la responsabilité, l'universalité et une bonne gouvernance doivent sous-tendre le nouveau programme. Sans claire définition des responsabilités ainsi que des droits, et sans un mécanisme pour tenir les acteurs responsables de leurs engagements, aucun progrès ne sera possible. De plus, les gens touchés par les résultats de ce cadre doivent être inclus et doivent participer activement à la construction du monde plus juste envisagé dans les délibérations.

« La société civile en Indonésie n'a pas trouvé de preuves concluantes pour justifier la réclamation d'un processus de développement inclusif et équitable. Des faits indiscutables relatifs à la multiplication de la richesse d'une minorité et les inégalités extrêmes représentent des preuves accablantes de l'urgente nécessité d'un changement dans l'orientation du développement...de ce point de vue, tous les efforts et mesures de développement doivent être dirigés vers l'élimination de ces inégalités. Nous exhortons fortement à l'abandon du paradigme du développement orienté vers la croissance, et à un changement vers le développement durable avec l'intention de mettre fin à toutes les inégalités. » - Indonésie

Égalité



L'inégalité a été soulevée comme le facteur déterminant de la pauvreté par 32 délibérations. Clairement, s'attaquer aux inégalités sera crucial, à la fois pour mettre fin à la pauvreté, mais également pour créer le changement transformatif nécessaire pour répondre à l'exclusion sociale, à la responsabilisation et à la durabilité environnementale. Les gouvernements à la fois du Sud et du Nord doivent assumer la responsabilité de façonner une nouvelle voie de développement qui soit à la fois juste et soutenable. Ainsi, le programme pour l'après 2015 doit être **universel**, avec les nations travaillant sur, rapportant contre, et contribuant à la résolution de tous les problèmes pertinents à leur contexte national.

Dans la vision des OMD centrée sur la réduction de la pauvreté, une approche globale a été prise au niveau national, contrairement à une approche centrée sur les droits de l'homme. Ainsi, beaucoup de pays ont découvert que l'exclusion sociale fait que beaucoup échappent au système. Un objectif peut être atteint même si la faim empire parmi les plus pauvres. C'est une remarque que nous avons entendue dans 26 pays. Même là où les enfants vont maintenant à l'école – quid des enfants handicapés ? Même quand la santé des enfants s'est considérablement améliorée – quid des enfants indigènes ? Avec l'augmentation des inégalités à travers le monde, un message est apparu clairement, selon lequel pour que le nouveau programme soit efficace, les données doivent être ventilées. Même là où il y a un processus global, l'inégalité et l'exclusion sociale signifient que l'image globale peut être incomplète. Dans le programme pour l'après 2015, il est essentiel que **personne ne soit laissé de côté**.

« Les participants aux réunions de la consultation ont fortement élevé la voix pour exprimer que la pauvreté continue d'exister dans notre société à cause de l'accès inégal aux ressources et aux services comme la terre, l'éducation, la santé et les opportunités comme l'emploi, et la participation à la prise de décision. » - Népal



« Les gens vivent dans la pauvreté non pas parce que les ressources manquent mais parce que la distribution est inéquitable. » - Philippines

Genre

L'égalité est essentielle à un nouveau programme de développement. Ceci inclut **l'égalité de genre**. Chacune des délibérations a reconnu qu'il ne peut pas y avoir d'égalité sans justice pour les femmes. La violence contre les femmes est un inhibiteur majeur du développement, ainsi que la violation des Droits de l'Homme. Tandis que l'égalité commence dans le foyer, elle doit être étendue au niveau national.

Le rapport du GHN établit un objectif sur l'égalité des genres ainsi que des cibles spécifiques soutenant les droits sexuels et reproductifs mais il ne va pas assez loin dans la reconnaissance des causes structurelles de la féminisation de la pauvreté. Les délibérations nationales ont été très claires sur le fait que nous ne pouvons pas continuer avec le même progrès progressif tandis que les inégalités croissent. Afin d'achever la justice pour les femmes, une transformation fondamentale de l'économie donnant la priorité aux droits humains est cruciale.

« Un cadre politique transformatif, inclusif et adapté, concernant les questions de genre, guidé par des principes d'égalité et d'équité de genre est essentiel pour faire avancer et achever le plein potentiel de toutes les femmes dans toutes les sphères de la vie, c'est-à-dire les sphères économique, sociale et politique. » - Inde

L'exclusion sociale

Avec les inégalités si hautes, même dans les endroits qui ont connu une croissance économique ou ont fait des progrès substantiels dans l'achèvement des OMD, beaucoup ont été laissés de côté. Par exemple, les communautés indigènes, les personnes handicapées ou les minorités ethniques éprouvent souvent plus durement la pauvreté. Ceci souligne le fait que la pauvreté ne doit pas être vue comme un phénomène économique global. C'est un phénomène pluriel, et il nécessite de ce fait une réponse qui reconnaisse l'indivisibilité des Droits de l'Homme.

La recommandation du rapport du GHN de « ne laisser personne de côté » est louable, et les délibérations nationales étaient clairement en accord avec ceci. Cependant, le rapport ne va pas suffisamment loin pour s'assurer que cela arrive. La protection sociale universelle doit devenir une réalité. Le programme pour l'après 2015 doit établir un lien clair entre la transformation de l'économie autour d'une logique des Droits de l'Homme, et l'inégalité qui exclut les gens.

La gouvernance mondiale

L'égalité entre les peuples est essentielle mais, aujourd'hui, 85% des revenus d'une personne peuvent être expliqués par son pays de naissance. Ceci illustre le fait que l'égalité ne peut être achevée sans une réforme drastique de la gouvernance mondiale. Afin d'assurer l'égalité entre les nations, les termes justes de **l'échange** et un système juste de **gouvernance mondiale** sont nécessaires. Pour que le programme pour l'après 2015 s'attaque à l'égalité de manière significative, il doit promouvoir la redistribution progressive des ressources, la réglementation des entreprises, la fin des paradis fiscaux et la promotion de la démocratie au niveau mondial.

Les délibérations ont reconnu que le changement demande une modification dans le système actuel de production et de consommation. La réduction des inégalités entre les pays est une étape nécessaire pour mettre fin à la pauvreté, et cela nécessitera une approche nouvelle des négociations commerciales et des défauts de l'architecture financière mondiale.

"« Vous ne pouvez pas parler de développement humain sans vous intéresser au système de la gouvernance mondiale, à la place des entreprises multinationales, et au partage égal de la richesse entre les peuples. » - Maroc

« Les plus démunis ont vu peu ou pas d'améliorations et les disparités entre eux et les autres n'ont fait qu'augmenter. » - Finlande

Recommandations

La cadre devrait :

- Explicitement reconnaître le défi de l'inégalité et travailler vers la construction d'une société plus équitable. Ceci devrait être achevé par la protection sociale, mais également en soutenant une taxation progressive, nationalement et mondialement.
- Concevoir des objectifs, cibles et indicateurs pour explicitement assurer les besoins des communautés marginalisées, en incluant la justice pour les femmes.
- Assurer que les données soient ventilées sur les questions de genre, sur les groupes marginalisés et les plus pauvres.
- Etre universel, incorporer les responsabilités à la fois des gouvernements du Sud et du Nord et des autres parties prenantes en utilisant le principe de responsabilité commune mais différenciée.
- Combattre les inégalités extrêmes en s'attaquant aux termes injustes des échanges, aux paradis fiscaux et à la responsabilité des entreprises. Ceci devrait être achevé en assurant l'alignement entre les engagements relatifs aux droits de l'homme et les négociations d'échanges, et en ne permettant pas aux termes injustes des échanges de continuer à violer les droits des gens.
- Incorporer des cibles sur la réforme et la démocratisation des institutions mondiales, particulièrement la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI).

« Nous devons porter notre attention sur des objectifs, cibles et indicateurs spécifiques pour les groupes marginalisés et vulnérables, incluant les personnes handicapées, les communautés indigènes, les personnes âgées, les jeunes, et les enfants. » - Éthiopie

« Mise au point sur le Changement Structurel : des structures injustes, oppressives et mal conçues sont souvent à la source de nombre des problèmes auxquels le programme doit s'attaquer. » - Sénégal

La Durabilité Environnementale

Il y a eu un consensus dans tous les pays: le **changement climatique** pose une menace majeure à notre société. Dans toutes les régions, il a été noté que les personnes vivant dans la pauvreté en ressentent déjà les effets. Le cadre post-2015 doit prendre en compte l'interconnexion entre les conséquences sociales et environnementales de notre trajectoire de croissance. Plus particulièrement dans les zones rurales, où beaucoup de communautés marginalisées vivent, le changement climatique affecte tout, allant de l'accès aux services à la santé maternelle.

Dans les pays en développement, les délibérations ont condamné avec force le manque d'action relative au changement climatique, et ont reconnu que les gens vivant dans la pauvreté sont de plus en plus vulnérables face aux catastrophes naturelles, aux sécheresses et à d'autres effets du changement climatique. Des communautés rurales déjà appauvries ont été incapables de faire face aux effets additionnés du changement climatique. C'est une question d'injustice, puisque les pays les moins responsables du changement climatique en ressentent le plus les effets.

Les délibérations nationales ont lié les expériences qu'ont les gens du changement climatique, concluant à une inégalité généralisée, avec les pays industrialisés qui polluent, et les pays en développement qui en payent le prix. Les délibérations ont également lié le changement climatique à la responsabilité ; les industries extractives et les entreprises multinationales étant au premier plan de la dégradation environnementale, les changements dans les politiques nationales ne seront effectifs que si des mécanismes de responsabilité sont mis en place. Du fait des liens inhérents entre le développement économique, l'industrialisation, les échanges et les émissions de gaz fossiles, un monde juste nécessite d'être créé à la fois pour les gens et pour la planète.



« Le programme de développement devrait être basé sur les droits climatiques ; les personnes pauvres et vulnérables affectées par l'action climatique doivent être protégées. La gouvernance du changement climatique doit être transparente et responsable envers les personnes qui ont été rendues victimes du fait de l'action des pays industrialisés. » - Népal

**FOOD. WATER. ENERGY.
FOR ALL. FOREVER**

Recommandations

Le programme pour l'après 2015 devrait :

- Reconnaître, et être plus ambitieux que, les engagements existants adoptés lors des négociations climatiques internationales relatives à la réduction d'émissions de gaz et au financement du climat.
- Reconnaître l'inter-connexité du développement durable humain, en adoptant un ensemble complet d'objectifs pour l'après 2015 qui combine de manière holistique l'environnement et le développement.
- Etre explicite quant aux frontières planétaires à l'intérieur desquelles les activités de développement doivent intervenir.
- Demander aux gouvernements et donner les moyens aux gens de tenir les entreprises multinationales et les industries extractives responsables des dommages environnementaux qu'elles causent.
- Atténuer les effets du changement climatique pour les personnes les plus vulnérables.



Droits de l'Homme

Il a fortement émergé des délibérations, que les **Droits de l'Homme** doivent sous-tendre le nouveau programme de développement. Cela signifie que la pauvreté doit être éradiquée, et non pas réduite, et que la couverture doit être universelle pour les Droits de l'Homme fondamentaux. L'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme doivent être reconnues dans le programme pour l'après 2015.

« Les OMD existants ont largement ignoré l'universalité, l'indivisibilité, l'interdépendance et les corrélations des droits de l'homme. Si le programme pour l'après 2015 veut rester pertinent, il doit mettre l'accent sur l'inaliénabilité fondamentale des droits de l'homme en tant que cadre macro à situer au sein de ses objectifs et cibles spécifiques. » - Inde

Une critique forte des OMD a été qu'ils mettent en place des cibles qui laissent les gens sur le côté (par exemple, diminuer de moitié la proportion de gens qui vivent dans la faim). Nous ne devons pas faire de nouveau la même erreur. Tandis qu'il est louable que le rapport du GHN mentionne les Droits de l'Homme, ils sont souvent étroitement limités aux droits civils et politiques. Les délibérations ont été claires sur le fait que le programme pour l'après 2015 doit explicitement inclure les droits économiques, sociaux et culturels. Nous comprenons aujourd'hui que les droits sont indivisibles, et qu'il y a une gamme de mécanismes pour les défendre et les mettre en œuvre, qui nécessitent d'être renforcés grâce à une reconnaissance et une légitimité croissantes.



« Afin d'atteindre des changements significatifs et durables dans les vies des gens et des communautés, et non pas simplement réduire les écarts de statistiques, il est essentiel de repenser les paradigmes actuels du développement économique et social d'un point de vue des Droits de l'Homme. » - Mexique

Recommandations

Le programme pour l'après 2015 devrait :

- Être explicitement lié à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et au Pacte International relatif aux Droits Sociaux, Économiques et Culturels, et autres accords existants relatifs aux Droits de l'Homme.
- Quand nécessaire, fournir des définitions et repères explicites pour la réalisation progressive des Droits de l'Homme.
- Être en complète cohérence et renforcer les engagements internationaux liés aux Droits de l'Homme, les lois et standards, répondre aux injustices, et démontrer comment le progrès vers Ces objectifs permettra également la réalisation progressive de ces droits pour tous.

Éradication de la Pauvreté et de la Faim



« Mettre un terme à la faim et achever la sécurité alimentaire à long terme – incluant une meilleure nutrition – à travers des systèmes durables de production, de distribution et de consommation. » - Bangladesh

Le droit à vivre une vie digne, libérée de la pauvreté et du besoin, et le droit à la nourriture, sont les plus fondamentaux des droits de l'homme. Viser l'**éradication de la pauvreté et de la faim** est un fondement essentiel pour un nouveau programme de développement, identifié par chaque délibération nationale.

L'insécurité alimentaire et l'obésité sont les deux côtés d'une même médaille, et tandis que chaque délibération mentionne la faim, seulement 18 ont mentionné les maladies non transmissibles et principalement les maladies liées au mode de vie comme le diabète et les maladies cardiaques. La nourriture génétiquement modifiée a été liée à la faim par 9 délibérations, et les subventions agricoles ont été ciblées comme problématiques par 11 délibérations.

L'éradication de la faim nécessite un soutien spécifique aux communautés agricoles et aux zones rurales, qui souffrent de la pauvreté d'une autre manière que les villes. Une distribution juste des terres et le droit d'en assurer la propriété ont été identifiés comme des éléments fondamentaux pour l'éradication de la faim dans 16 contextes nationaux. Les subventions agricoles dans les pays riches représentent une forte cause de la pauvreté rurale dans les autres pays, et il a été reconnu dans 11 délibérations nationales qu'il priorité était en priorité nécessaire de mettre fin à leurs effets néfastes.

Recommandations

Le programme pour l'après 2015 devrait :

- Reconnaître les droits fondamentaux de tous les peuples à vivre libéré de la pauvreté, et à bénéficier d'un niveau minimal de protection sociale.
- Définir la pauvreté plus largement que comme un montant totalement inadéquate de \$1.25 par jour.
- Explicitement reconnaître la justice pour les femmes comme un élément essentiel dans l'éradication de la pauvreté.
- Mettre un terme aux politiques et pratiques qui contribuent à la faim, notamment les subventions agricoles néfastes et l'appropriation illicite des terres.

Responsabilité et Participation

Enfin, la préoccupation a été soulevée dans de nombreuses délibérations nationales concernant la menace d'une **responsabilité** faible pour achever les objectifs actuels et futurs. Ainsi, la responsabilité et une bonne gouvernance doivent sous-tendre le nouveau programme. Sans définition claire des responsabilités ainsi que des droits, et sans un mécanisme qui permette de tenir les acteurs responsables de leurs engagements, aucun progrès ne sera possible. Le programme pour l'après 2015 devrait être sous-tendu par un mécanisme de responsabilité exhaustif et inclusif qui devrait donner plus de pouvoirs aux structures existantes s'occupant des droits de l'homme. Il doit également fournir un financement d'une manière qui soit juste.



Même si le programme pour l'après 2015 est préparé à travers des consultations afin d'assurer un résultat qui ait du sens, les droits civils et politiques doivent être fermement ancrés, incluant la liberté d'expression et de réunion. L'accès à l'**information** est une priorité pour la responsabilité, à la fois des gouvernements et des entreprises. En tant que tel, les informations cruciales relatives au budget doivent être rendues publiques dans tous les pays – la sécurité nationale ne peut pas être utilisée comme une excuse pour retenir ces informations.

Il est essentiel que le programme pour l'après 2015 vise explicitement un environnement incitatif pour la société civile, ceci est crucial pour soutenir les Droits de l'Homme, assurer un progrès vers les objectifs et la gestion de la mise en œuvre du programme pour l'après 2015.

Les délibérations nationales ont été claires : le développement durable ne sera achevé qu'au travers d'un partenariat véritable et équitable de tous les secteurs à travers les divers contextes nationaux. Les gens, qui doivent être au cœur du programme pour l'après 2015, doivent **participer** à la construction de leur futur pour que la vision d'un programme de développement soit réalisée.

« Jusqu'ici, nous n'avons eu aucune information concernant la position du gouvernement de la Chine sur le processus pour l'après 2015. Un défi clé est le blocage d'informations gouvernementales en lien et le manque de canaux pour la participation publique. » - Chine

Recommandations

Le programme pour l'après 2015 devrait :

- Etre sous-tendu par un fort système de responsabilité.
- Etre harmonisé avec les accords internationaux existants, comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
- Etre localisé au niveau national.
- Inclure les standards minimum d'un environnement incitatif pour la société civile, ainsi que l'accès à l'information.
- Inclure un mécanisme de financement intégré dans le programme, afin que le progrès ne soit pas dépendant de la récolte de fonds ou de l'aide.
- Inclure des cibles relatives aux dépenses militaires.



Conclusion

Nous possédons une opportunité unique de transformer notre système social, économique et environnemental mondial actuel en un système qui soit plus juste et inclusif. Il est apparu clairement dans les délibérations nationales, locales et des communautés qui ont eu lieu, que les connaissances existent au sein de la société civile pour éradiquer la pauvreté, soutenir les Droits de l'Homme, respecter la planète et construire un futur plus juste. Puisque les OMD arrivent à leur terme, la société civile de 29 pays a fourni un plan de route pour un cadre qui soit holistique et inclusif afin d'assurer un monde plus juste. Ceci inclut les demandes clés suivantes :

- La justice pour les femmes et l'inclusion sociale sont essentielles à la réalisation des droits ; personne ne doit être laissé de côté.
- Les Droits de l'Homme, et plus particulièrement les droits sociaux, économiques et culturels, doivent être au cœur du programme pour l'après 2015.
- L'égalité – notamment l'égalité de revenus – devrait être centrale pour le programme pour l'après 2015 et mise à l'honneur dans ses objectifs et cibles.
- L'obligation des gouvernements de protéger les droits économiques, sociaux et culturels de chaque individu, à travers une protection sociale universelle et adéquate devrait être reconnue.
- Afin que la pauvreté soit éradiquée, le programme pour l'après 2015 doit fondamentalement transformer l'économie pour servir les gens, et non pas les intérêts commerciaux.
- Des structures de gouvernance mondiale doivent être démocratisées pour que chaque discussion sur l'égalité ait du sens.
- Le développement doit respecter les frontières planétaires.

Les gouvernements doivent tenir compte de l'appel de ces délibérations nationales, et développer un programme pour l'après 2015 qui répondra aux causes profondes de la pauvreté, de l'inégalité et de la dégradation environnementale. Nous devons assurer une participation large et pleine de sens au niveau des communautés, et collectivement mettre en place un programme qui sera adapté aux besoins des gens vivant dans la pauvreté et affectés par le changement climatique.

Les rapports des pays suivants sont inclus dans cette synthèse

AFRIQUE	ASIE	AMERIQUE LATINE	EUROPE
Bénin	Bangladesh	Bolivie	Danemark
RDC	Cambodge	Colombie	Finlande
Éthiopie	Chine	République Dominicaine	France
Kenya	Inde	Le Salvador	Allemagne
Libéria	Indonésie	Guatemala	Irlande
Mali	Japon	Mexique	Italie
Maroc	Népal	Pérou	Espagne
Nigéria	Pakistan	Uruguay	Royaume Uni
Sénégal	Philippines	Venezuela	
Ouganda	Corée du Sud		
Zambie	Sri Lanka		



Ce rapport a été écrit grâce aux contributions financières du Gouvernement de la Suède. Les avis et opinions exprimés dans ce rapport ne sauraient en aucun cas être considérés comme reflétant la position officielle du Gouvernement Suédois.

Beyond2015

